



Les activités sociales et culturelles du CE font partie intégrante de l'activité des élus. Nous explicitons ici notre vision du CE et nous faisons des propositions très concrètes pour améliorer l'accès de tous les salariés et de leur famille aux activités du CE.

Pour cela le concept de solidarité nous semble central, et il a des conséquences concrètes.

Solidarité ou équité ?



Cette question n'est pas anecdotique, elle a des conséquences concrètes dans la gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CE. L'équipe actuelle, selon ses propres dires a privilégié le concept « *d'équité* » c'est-à-dire des aides identiques pour tous. Elle a mis en place un plafond d'aide identique pour l'ensemble des salariés et un chèque cadeau également identique pour tous.

Nous lui préférons le concept de solidarité, qui signifie que **le plafond d'aide doit obligatoirement être indexé sur le revenu et la composition familiale**. Pour nous, Il est impensable que l'on doive choisir entre le voyage au Japon et « la colo des gamins » comme ce fut le cas pour ceux qui gagnent le moins : pour ces derniers ce voyage leur a fait atteindre le plafond d'aide. Le système actuel c'est « moins je gagne et moins je peux faire d'activités subventionnées ».

Autre conséquence concrète de notre vision CE c'est que les aides doivent bénéficier non pas uniquement au salarié parce que la direction verse une dotation (en fonction de la masse salariale globale), mais également à sa famille. **Nous proposons que les familles bénéficient des activités du CE aux mêmes conditions que le salarié actif**. Ce n'est actuellement pas le cas, puisqu'il existe un tarif « Conjoint » différent du tarif salarié et applicable à certaines activités.

Solidarité avec les nouveaux entrants !

Il nous est très difficile d'accepter que les nouveaux embauchés doivent attendre au minimum 18 mois avant de pouvoir bénéficier des aides pour le voyage « long courrier ». En effet le règlement intérieur stipule que les nouveaux embauchés devront avoir un an d'ancienneté au moment de l'inscription et comme les inscriptions pour ce type de voyage ont lieu en général au moins 6 mois avant le départ... et ce n'est qu'un exemple. **Nous proposons de réduire drastiquement la condition d'accès aux ASC pour les nouveaux entrants.**

Solidarité intergénérationnelle !

Nous avons un CE généreux, « Le plus généreux du groupe au regard de la dotation de la direction » nous dit même l'équipe actuelle. Le CE actuel est une construction de long terme qui a été bâtie sur les orientations d'après-guerre par des générations de salariés qui nous ont précédés. Certains sont aujourd'hui des retraités. Qu'est-ce qui a été mis en place récemment ? L'exclusion des retraités de toutes les aides du CE, pire pour certaines activités, ils doivent payer plus cher que les actifs. **Nous proposons que, lorsqu'il reste des places, les retraités soient associés aux activités dans les mêmes conditions que les actifs.**

Des chèques Cadeaux

Aujourd'hui le CE distribue des chèques cadeaux en fin d'année. Nous proposons de les maintenir pour ceux qui le souhaitent, mais **nous proposons une diversification de leurs utilisations** :

- Utilisation d'une somme équivalente pour financer des activités au CE (commissions, USTR, voyages,...)
- Fin aout/début septembre, lors de la rentrée des classes, pouvoir obtenir une somme équivalente en chèques pour l'achat de livres.

La gestion du budget du CE.

La politique actuelle du CE ne pourra pas continuer comme cela encore très longtemps et 2017 sera probablement la dernière année où la politique actuelle pourra s'appliquer. Les réserves constituées par nos prédécesseurs (2 M€) ayant été dépensées pour financer cette politique dont les conséquences ont déjà pesé sur les choix budgétaires mis en place en 2016 :

- Réduction des budgets des commissions et de l'USTR.
- Exclusion des retraités (ayant contribué aux réserves) des aides du CE (voir plus haut).
- Création pour certaines activités d'un tarif « Conjoint ».



Nous proposons la sanctuarisation des budgets des commissions et de l'USTR au niveau actuel voire au cas par cas une augmentation pour financer un projet précis.

A la CGT, nous souhaitons un CE plus solidaire qui privilégie les activités sociales, culturelles et sportives des familles qui en ont le plus besoin.

La CGT,
votre meilleur atout !



Le 17 novembre, faites le choix de la CGT

N'hésitez pas à nous contacter

Toulouse :

richard.houdebert@thalesgroup.com (3.19.47.25) ou
vincent.fleury@thalesgroup.com (3.19.43.69)

Rungis

thierry.dubert@thalesgroup.com ou
philippe.jesover@thalesgroup.com (3 61 47 79)